

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2022-2023
Séance ordinaire du mardi 26 avril 2023 à 19 h 00 au salon du personnel
PROCÈS-VERBAL

Présences: Marie-Ève Charbonneau, Esther Denis-Pelletier, Annick Lacaille (se joint à 19 h 55), Annie Lajoie, Maude Lemay-Brisebois, ~~Jean-François Meilleur~~(substitut), ~~Émilie Muloin~~, Suzanne Otis, Roxanne Pelletier, Françoise Robert, ~~Josianne St Jean~~ (substitut), ~~Anny Tétreault~~ (substitut), Marie-Noëlle Tanguay, Marie-Hélène Vinet, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Christine Fournier ouvre la séance à 19 h 07 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Marie-Hélène Vinet sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Questions du public (10 min)

(2 minutes par parent pour une durée maximum de 10 minutes)

Question reçue par courriel de la part d'un parent concernant l'espace de stationnement en fin de journée pour récupérer les enfants au service de garde. La direction explique qu'il est possible de se stationner pour une durée de 30 secondes jusqu'à 16 h 30 sur la rue Provencher et qu'il n'est pas possible de se stationner devant l'école avant 17 h. Des démarches sont amorcées avec le centre de service scolaire afin de vérifier avec la ville de Mont-Saint-Hilaire s'il serait possible de modifier les heures de restriction. La proposition serait de lever la durée de 30 secondes sur Provencher à partir de 15 h 30 et de permettre le stationnement à l'avant de l'école à partir de 16 h.

4. Adoption de l'ordre du jour

1.	Présence et quorum	Constat
2.	Nomination au secrétariat	Nomination
3.	Questions du public (10 min)	Information
4.	Adoption de l'ordre du jour du 26 avril 2023	Adoption
5.	Adoption du procès-verbal du 21 mars 2023	Adoption
6.	Suivis au procès-verbal du 21 mars 2023	
6.1	Photo scolaire 2023-2024	Adoption
6.2	Agenda 2023-2024	Information
6.3	Utilisation des montants dans les fonds à destinations spéciales 2022-2023	Information
6.4	Souper lasagne	Information
7.	Mot de la direction	Information
7.1	Vie de l'école (démarche en lien avec le projet éducatif 2023-2027(valeurs), organisation scolaire 2023-2024, mandat pour l'OPP)	
8.	Travaux du conseil :	
8.1	Sondage aux élèves	Information
8.2	Projets de décloisonnement 2022-2023 et 2023-2024	Information
8.3	Sorties scolaires (cycles) 2022-2023 et 2023-2024	Information
8.4	Traitement des plaintes	Information
9.	Mots	
9.1	De la déléguée au comité de parents	Information
9.2	Des enseignants (Nos bons coups!)	Information
9.3	Du service de garde (Nos bons coups!) Journées pédagogiques 2023-2024	Information
10.	Varia	
10.1	Appel des enfants à l'interphone	Information
10.2	Départ des enfants du service de garde	Information
10.3	Procédure de gestion de crise en cas de décès	Information
10.4	Code vestimentaire	Information
10.4	Cours de yoga en parascolaire	Information
11.	Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée avec les modifications en rouge par Roxanne Pelletier et appuyée par Marie-Noële Tanguay.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 28

5. Adoption du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal du 21 mars est proposée par Esther Denis-Pelletier et appuyée par Françoise Robert.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 29

6. Suivis au procès-verbal du 31 janvier 2023

6.1 Photo scolaire

Après plusieurs recherches et propositions, la direction présente l'offre de la compagnie Misskit. Le concept retenu peut s'organiser dans un local prédéterminé et présente une ambiance de classe. Ceci répond à la demande des parents et aux besoins logistiques des enseignants. La prise des photos se fera sur deux jours accommodant ainsi un enfant qui serait absent. L'école choisit de ne pas prendre la ristourne afin que les parents profitent du meilleur prix possible. Les dates retenues sont les 11 et 12 octobre 2023.

L'adoption du fournisseur de la photo scolaire est proposée par Roxanne Pelletier et appuyée par Annie Lajoie.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 30

6.2 Agenda 2023-2024

La direction informe le Conseil que la compagnie retenue pour la production de l'agenda sera la même que l'an dernier soit Édition Repro malgré l'augmentation du coût de 1,25 \$.

6.3 Utilisation des montants dans les fonds à destinations spéciales 2022-2023

La direction informe le Conseil que le suivi concernant l'attribution des fonds à destination spéciale est fait auprès des enseignants et que ceux-ci procéderont aux achats avant le 30 juin.

6.4 Souper lasagne

La direction informe le Conseil qu'il y aura un souper lasagne organisé le 8 juin au profit de la COOP Le Goût-Heure.

7. Mot de la direction

7.1 Vie de l'école

Démarche en lien avec le projet éducatif (valeurs) 2023-2024

La direction informe le Conseil qu'une rencontre avec le personnel du service de garde s'est tenue le 5 avril et que les orientations concernant les valeurs à intégrer au projet éducatif vont dans le même sens que les propositions des enseignants. D'ici le 30 juin, le comité doit présenter la mission, les quatre valeurs choisies ainsi que le contexte interne et externe.

À la suite de l'analyse des taux de réussite des cohortes de 2018, 2019 et 2022, pour lesquelles la cible du CSS est à 70 %, l'école connaît de très bons résultats. Par exemple, malgré la coupure de 30 minutes en anglais pour les élèves du Sports-Découvertes, ils performant très bien dans cette matière au secondaire.

Organisation scolaire 2023-2024

La direction informe le Conseil de la composition des classes pour l'année scolaire 2023-2024. Il y aura 3x maternelle 4 ans, 3x maternelle 5 ans, 3x 1^{re} année, 4x 2^e année, 3x 3^e année, 3x 4^e année, 3x 5^e année, 4x 6^e année, 2x classe HAMAC et 1x classe Escal. L'affectation des locaux sera finalisée lors du CEE dans deux semaines. Il y a, notamment, des besoins de locaux pour un ajout en orthopédagogie et pour deux postes d'éducateurs spécialisés.

Les besoins matériels sont comblés. Les nouvelles classes recevront également un budget pour du matériel flexible et un budget pour des ressources éducatives.

Mandat à l'OPP

À la suite de la proposition de faire une collecte de livres usagés, deux niveaux se sont déjà montrés favorables. Le mandat sera donc soumis lors de la formation de l'OPP à l'AGA en septembre.

8. Travaux du conseil

8.1 Sondage aux élèves

La direction présente brièvement les résultats du sondage effectué auprès des élèves entre le retour de la relâche scolaire et la fin mars. Pour le préscolaire 5 ans et les élèves de 1^{re} et 2^e année, le formulaire comportait des pictogrammes à colorier. En très grande majorité, les élèves se sentent heureux et en sécurité à l'école. Leur bête noire? Les toilettes! Par des questions d'approfondissement, il a été possible de découvrir que l'insécurité vient du bruit très fort de la toilette, des toiles d'araignée ou du manque de papier. Du côté des élèves de 3^e à 6^e année, il a plutôt s'agit d'un questionnaire en ligne. Ils se sentent aussi très majoritairement en sécurité à l'école. Les deux sources d'insécurité qui ressortent un peu sont les autobus et comme pour les plus jeunes, les toilettes!

8.2 Projets de décloisonnement 2022-2023 et 2023-2024

La direction revient sur les deux projets de décloisonnement qui ont été vécus avec les élèves du 2^e et 3^e cycle. Alors que certains élèves étaient en sortie à l'extérieur, d'autres ont vécu des activités à l'école pour lesquelles un budget de 10 \$ par élève était attribué. Considérant le succès de ces journées, une activité est prévue à l'automne. Une deuxième activité pourrait être ajoutée en cours d'année.

8.3 Sorties scolaires (cycles) 2022-2023 et 2023-2024

La direction mentionne que les sorties sportives par cycle ont été très appréciées, mais aussi très dispendieuses considérant les frais d'autobus. Des activités qui peuvent se déplacer à l'école comme des parcours Ninja pourraient être envisagées.

8.4 Traitement des plaintes au CSS

La direction informe le Conseil qu'anciennement, le processus pour le traitement des plaintes prévoyait que le CSS redirige la plainte vers la direction de l'école, puis qu'elle soit prise en charge par madame Bouchard ensuite si la situation ne se réglait pas. Dorénavant, un nouveau comité de 13 protecteurs de l'élève a été mis en place pour toutes plaintes en lien avec un service à l'élève (enseignement, transport scolaire, service de garde ...). Pour tous autres types de plaintes (bruits, gazon long ...), le CSS redirigera les plaintes vers l'école. Ce processus a été voté en juin 2022 et sera effectif en août 2023.

9. Mots

9.1 De de la déléguée au comité de parents

La représentante des parents n'a pas assisté au comité de parents. Par contre, elle a visionné le webinaire sur les cours d'école active qui était fort intéressant. À retenir, sortir des jeux! La direction ajoute d'ailleurs que l'école a débuté les vendredis actifs avec monsieur Jean-Philippe qui propose des jeux avec des règles claires et uniformes pour tous les élèves.

9.2 Des enseignants

La représentante des enseignants mentionne que le projet Ose Entreprendre de la classe de madame Marie-Ève Charbonneau a remporté le prix régional. Une banderole et des certificats seront remis aux élèves à la fin du projet de couture. Du côté de la classe de monsieur Francis St-Germain, la vente de la friperie été réalisée. Un montant de 900 \$ a été amassé et les surplus de matériel ont été remis au Recycleur. Une ristourne est attendue. Elle rappelle que l'exposition Au-Fil-de-l'Art aura lieu le 9 mai et le Course-O-Thon, le 19 mai.

9.3 Du service de garde

La représentante du service de garde présente les activités retenues pour les journées pédagogiques 2023-2024 dont des sorties, à Upla, au cinéma, à Océania (si ouvert), au Ninja Factory, à la Glissade La Courvalloise, au LaserForce et au Zoo de Granby.

10. Varia

10.1 Appel des enfants à l'interphone

Un parent questionne la sécurité des enfants lorsqu'on les appelle à l'interphone en mentionnant leur nom et prénom considérant que la mention est entendue dans un assez grand rayon externe à la cour d'école. La direction répond qu'il s'agit d'un processus de dernier recours quand l'enfant n'a pas pu être rejoint en utilisant les walkies-talkies des éducatrices, par exemple ou pour l'intercepter rapidement à l'autobus.

Il est aussi mentionné que certains appels à l'interphone sont caricaturés par des élèves. La direction comprend de quoi il s'agit et portera une attention particulière.

10.2 Départ des enfants du service de garde

Un parent souligne qu'en fin de journée au service de garde, certains enfants ont réussi à quitter avec une autre personne que le parent sans que des vérifications ne soient faites sur la liste des personnes autorisées et sans qu'une mention ne soit faite. La direction vérifiera si la procédure de signature d'un registre, présent avant la Covid, a été réinstaurée dans les autres écoles du secteur.

10.3 Procédure de gestion de crise en cas de décès

Un parent questionne la direction à propos d'une situation qui a été traitée différemment dans deux écoles de la région. La direction informe le comité qu'à la suite du décès d'un proche d'un élève, les parents doivent donner leur accord pour qu'une annonce soit faite. Dans le cas où l'élève en parlerait à des camarades qui auraient des réactions, il est possible de leur offrir des services.

10.4 Code vestimentaire

Un parent questionne la direction concernant la politique d'habillement avec la température qui évolue au cours de la journée au printemps. L'enfant doit-il porter les vêtements fournis par le parent le matin toute la journée ou peut-il retrancher des couches? Un rappel sera fait pour que les enfants puissent se vêtir ou se dévêtir adéquatement, selon le gros bon sens de l'enfant et des enseignants.

10.5 Cours de yoga en parascolaire

Un parent mentionne que le centre de yoga Puréquilibre a une belle offre pour les enfants en parascolaire. La direction considérait la suggestion dans l'offre de parascolaire 2023-2024.

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 20 h 53 par Annie Lajoie.

À l'unanimité.

Marie-Hélène Vinet, secrétaire